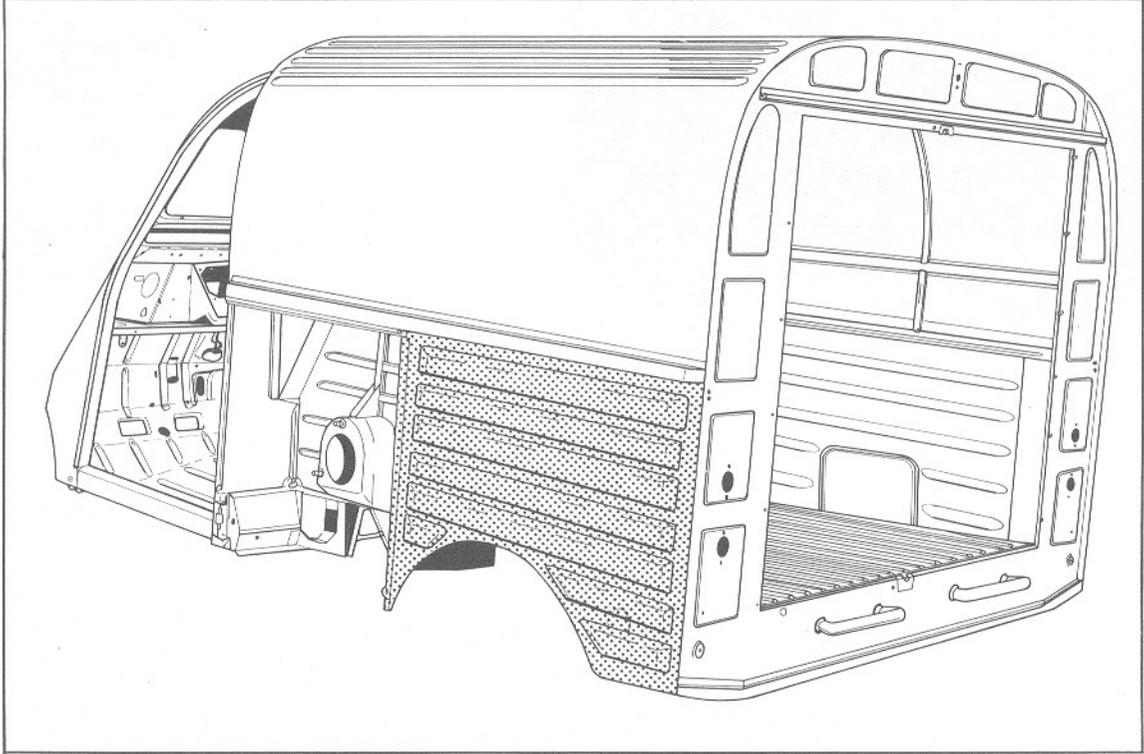


## REPLACEMENT D'UN PANNEAU FORMANT L'AILE ARRIERE.

A. 80-81



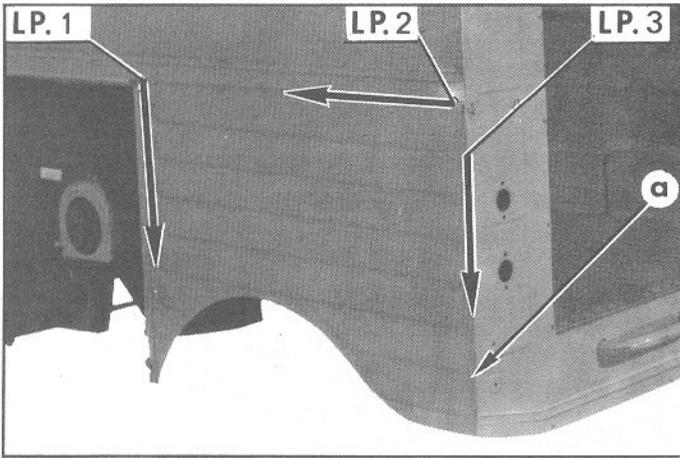
*Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :*

- la roue arrière (du côté intéressé).
- le réservoir d'essence, } (côté droit)
- le panneau de réservoir, }
- la roue de secours, } (côté gauche)
- le panneau de roue de secours. }

*Outillage nécessaire :*

- Perceuse
- Extracteur de point de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Pince serre-tôles

76-1404



DEPOSE.

**1. Déposer le panneau formant l'aile arrière :**

Dégrafer le bord vertical arrière « a », soit à l'aide d'une tenaille, soit par meulage.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1,
  - LP. 2,
  - LP. 3,
- et les points : P. 1.

Déposer le panneau.

PREPARATION.

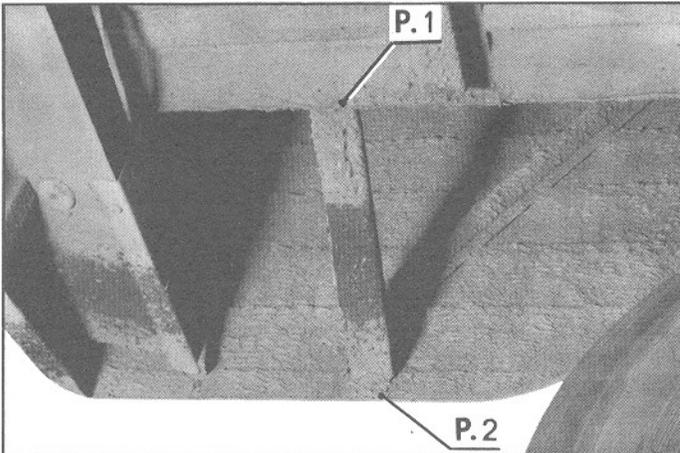
**2. Préparer les lignes de dégraissage.**

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE.

77-489

**3. Poser le panneau formant l'aile arrière :**

Mettre le panneau en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Exécuter les lignes de soudure électrique à la pince suivant :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3.

Procéder à l'agrafage du bord vertical arrière « a ».

**4. Poser le tirant de panneau.**

Le mettre en place et exécuter les points de soudure électrique suivant les points :

- P. 1,
- P. 2.

**5. Appliquer un produit protecteur et insonorisant sur la face intérieure du panneau.****6. Peindre.****7. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**